

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
47, bld des Invalides  
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT N° 2984

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

110 633 -

L'ORTHOGRAPHE FRANCAISE ET LA TRANSCRIPTION DES LANGUES VERNACULAIRES

par

A. JACQUOT

B 22874

N° 2984



1956

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE ET LA TRANSCRIPTION  
DES LANGUES VERNACULAIRES.

Steevil  
Grand format  
recto.

Dans la mesure où elle a été entreprise jusqu'à présent la fixation par l'écriture des langues parlées dans les territoires de l'Union Française est restée le fait d'initiatives privées et dénote en général une curieuse phobie de l'orthographe française au profit de systèmes jugés scientifiques, encombrés de signes spéciaux d'un choix souvent douteux. Il y a certes des exceptions et quelques langues, une infime minorité, possèdent déjà une écriture pratique satisfaisante, inspirée des habitudes orthographiques les plus simples. Cependant, les alphabets phonétiques ou supposés tels jouissent d'un prestige certain malgré toutes les difficultés que rencontre leur emploi pour une écriture courante.

Certes, l'orthographe française est critiquable. Il existe un abîme entre la langue parlée et la langue écrite par suite d'une évolution phonétique accélérée et du maintien de graphies étymologiques, mais cela ne veut pas dire que tout le système d'écriture soit à rejeter a priori. Il n'est pas question, est-il besoin de le spécifier, d'écrire les langues vernaculaires "en français". Une sélection peut être effectuée parmi les graphies pour aboutir à l'établissement d'un système de transcription comprenant les signes simples, accentués ou combinés élémentaires susceptibles d'être utilisés sans risque de confusion.

L'ensemble des graphies ainsi retenues offre moins de possibilités qu'un alphabet phonétique spécial, on devra parfois recourir à des conventions, mais elles ne seront, somme toute, pas moins légitimes que celles qui consistent à employer des signes inconnus de l'alphabet latin.

Choix des signes.

L'alphabet français compte 39 signes, simples, accentués, dont certains peuvent se combiner. Les combinaisons sont très nombreuses mais ne présentent pas toutes de l'intérêt du fait qu'elles font pour la plupart double emploi avec des graphies simples. D'une façon générale, aussi bien pour la notation



ORSTOM Fonds Documentaire

N° 22894

Cote B 22894

des consonnes que pour celle des voyelles, un même signe ou groupe de signes peut représenter des sons différents et un son peut être transcrit de diverses manières. Il faut donc éliminer les graphies qui n'ont pas une valeur nettement définie ou ne peuvent en recevoir une.

a) les consonnes. Parmi les signes désignant des consonnes, trois doivent être éliminés a priori: c, ç, x. En effet, c traduit tantôt la sifflante sourde (s) tantôt l'occlusive gutturale sourde (k) pour lesquelles les graphies s et k sont plus appropriées, ç fait double usage avec s et x note des sons qui peuvent se représenter plus clairement par ks, gz, s et z. L'utilisation de ces lettres pour transcrire des sons étrangers au français ne doit être envisagée qu'avec prudence.

Le cas de q est sensiblement différent. Son emploi est admis dans la transcription des langues sémitiques pour noter un son nettement déterminé (qaf) et il n'est pas souhaitable de lui attribuer une autre valeur.

Tous les autres signes consonantiques peuvent être conservés, moyennant un certain nombre d'ajustements concernant l'emploi de g, h, r, s, t, w et y.

- g a soit la valeur d'une chuintante sonore soit celle d'une occlusive gutturale sonore suivant qu'il précède une voyelle claire ou une voyelle sombre, la gutturale étant notée gu devant voyelle claire. On pourra garder les deux graphies g et gu pour noter la gutturale dans les mêmes conditions qu'en français, mais la chuintante sonore sera toujours traduite par j et jamais par g ou ge.

- h est une graphie sans valeur phonique propre qui peut indiquer, à l'initiale, que la liaison ne doit pas se faire, et

entre voyelles, qu'elles sont en hiatus. Cette lettre est cependant assez connue comme symbole de l'"aspiration" pour que son utilisation soit possible.

- r représente en français une vibrante apicale (r roulé) ou uvulaire (r grasseyé) ou une fricative dorsale (r "parisien"), ces trois articulations ne permettant pas de différencier des mots mais caractérisant des prononciations locales. Il se peut que ces diverses sortes de (r) s'opposent dans certaines langues auquel cas il faudra les distinguer par des signes particuliers. Le plus souvent, il y aura seulement deux possibilités articulatoires significatives, l'une antérieure que l'on notera r, l'autre postérieure que l'on pourra représenter par exemple par rh.

- s transcrit la sifflante sourde à l'initiale et la sonore entre voyelles, la sourde étant notée ss dans cette position. On pourra conserver la graphie ss pour la sifflante sourde intervocalique, s simple servant dans toutes les autres positions pour représenter la même valeur. La sifflante sonore doit être notée z.

- t désigne habituellement l'occlusive dentale sourde mais peut avoir la valeur d'une sifflante sourde (cf. -tion). On ne donnera à ce signe que la première valeur énoncée.

- w ne figure que dans des mots empruntés, des toponymes ou des noms patronymiques et représente, suivant l'origine de ces vocables, la fricative labio-dentale sonore (v) ou la constrictive bilabio-vélaire, correspondant dans ce dernier cas aux graphies traditionnelles ou ou oi (wa). Si w est utilisé, ce ne peut être que pour noter la consonne ou semi-voyelle bilabio-vélaire. Le choix entre w et ou sera dicté par la présence ou l'absence de la séquence (wu) dans la langue considérée, séquence qu'il paraît difficile de traduire par la graphie ouou.

- y ne doit représenter que la constrictive palatale, consonne ou semi-voyelle, la voyelle étant notée i.

Pour terminer cet inventaire des possibilités offertes par l'orthographe française pour la transcription des consonnes,

il convient de signaler les digrammes ch et gn.

- ch représente la chuintante sourde. Il n'y a aucune raison pour que cette graphie soit négligée au profit de sh.

- gn traduit, ainsi que ni, la nasale mouillée. Pour éviter la confusion avec le groupe consonantique g-n, il sera parfois préférable de noter la nasale mouillée ny, à condition que n-y ne se rencontre pas dans la langue.

En résumé, les signes et groupes de signes traduisant des consonnes dont on peut retenir l'usage sont les suivants:

occlusives: p, b, t, d, k, g, gu, m, n, gn.

constrictives: f, v, s, ss, z, ch, j, l, r, h, y, w, ou.

b) les voyelles. L'expression graphique des voyelles est en français d'une extrême complexité par suite de l'existence d'une quantité de combinaisons qui permettent souvent de représenter un même son de plus de vingt manières différentes. Ce foisonnement ne constitue pas cependant un réel obstacle car il y a pour la plupart des timbres un signe simple, accentué ou combiné caractéristique.

Pour la notation des voyelles orales, on peut distinguer douze graphies expressives:

- i représente la voyelle antérieure de moindre aperture. Certaines langues ayant un (i) très fermé s'opposant à un (i) plus ouvert, on pourra être amené à utiliser le signe î pour la plus petite aperture.

- é note une voyelle antérieure mi-fermée.

- è transcrit une voyelle antérieure mi-ouverte. Le signe e ne doit pas être employé pour noter ce timbre devant s, l, r, n, etc., comme c'est le cas en français dans certains mots.

- a traduit le son du français "patte".

- â note un (a) postérieur allongé (cf. pâte). Le cas échéant, ce signe sera conservé avec la valeur de (a) reculé.

- o représente en français tantôt une voyelle postérieure ouverte (cf. robe) tantôt une voyelle fermée (cf. zone). Il semble préférable de donner à o la première valeur énoncée lorsque les deux degrés d'aperture se rencontrent dans une langue

donnée.

- ô indique un (o) fermé allongé (cf. côte/cote). Cette graphie peut être conservée avec la valeur de (o) fermé quand (o) ouvert existe également.

- ou note la voyelle postérieure de plus petite ouverture. Comme dans le cas de (i), il pourra être nécessaire de distinguer un (ou) très fermé d'un (ou) normal par une graphie telle que ôu par exemple.

- u représente la voyelle palatale arrondie fermée (cf. lu) et la consonne ou semi-voyelle bilabio-palatale (cf. huit, lui). On peut garder ce signe pour noter la voyelle, ou le remplacer par ü. Quant à la consonne, il est possible de la noter ÿ.

- eu a en français la valeur d'une voyelle palatale arrondie soit mi-fermée (cf. feu) soit mi-ouverte (cf. peur). Ce digramme peut être gardé pour transcrire la voyelle mi-fermée

- œu ou œ représentent le plus souvent la voyelle palatale arrondie mi-ouverte (cf. bœuf, œil). Rien ne s'oppose à l'emploi de l'un de ces signes pour noter ce timbre vocalique.

Outre ces douze signes simples, accentués ou combinés désignant des voyelles orales, il faut encore signaler e. Cette lettre est "muette" à la finale, représente le son (è) devant certaines consonnes ou note une voyelle atone intermédiaire entre (eu) et (œ), avec un arrondissement et une projection des lèvres moins prononcée. On pourra éventuellement se servir de ce signe pour traduire une voyelle centrale de timbre neutre comparable au (e) français inaccentué, quoiqu'il semble peu probable que cette distinction puisse être utile, les timbres neutres de ce genre étant des réalisations relâchées de voyelles nettement définies.

Restent les voyelles nasales. Le français en comporte quatre qui correspondent aux timbres oraux (è), (œ), (a) et (o),

- (è) nasal est représenté le plus simplement par in et en. De ces deux graphies, la seconde est la plus logique.

- (œ) nasal est noté un ou plus rarement eun. Le signe combiné un n'est pas particulièrement heureux mais sa fréquence

rend son emploi préférable à celui de eun.

- la voyelle nasale correspondant à (a) est transcrite an ou en. C'est an qui doit être conservé.

- la représentation de (o) nasal par on ne fait pas de difficulté.

L'habitude qui veut que n soit remplacé par m devant p et b n'offre pas d'intérêt spécial et ne mérite pas d'être retenue.

### Méthode de transcription.

Donner une écriture pratique à une langue, c'est la pourvoir d'un système de transcription permettant à ceux qui la parlent d'identifier sans erreurs des graphies avec des mots connus sous leur aspect phonique. Pour ce faire, il n'est nul besoin de reproduire minutieusement dans l'écriture toutes les finesses de la prononciation, toutes les particularités articulaires des éléments qui composent la chaîne parlée. La notation phonétique qui cherche à traduire par des signes particuliers tous les sons perçus pour obtenir une restitution exacte de la prononciation à la lecture ne peut se faire qu'à l'aide d'un alphabet spécial complexe, comme l'Alphabet Phonétique International par exemple, et ne présente de l'intérêt que pour les recherches sur le terrain, les études descriptives, ou pour faciliter l'acquisition par des étrangers de la pratique d'une langue.

La transcription pratique destinée aux usagers de la langue ne doit donc pas être phonétique mais phonologique, c'est à dire qu'elle ne doit distinguer que les articulations capables de différencier le sens, sans tenir compte des variations conditionnées par le contexte (assimilations, dissimilations, etc.). La détermination du système phonologique d'une langue suppose cependant une étude préalable approfondie de son phonétisme. Ce n'est qu'après avoir établi l'inventaire des sons perçus dans les mots qu'il sera possible de rechercher les phonèmes, un phonème étant selon la définition de Troubetzkoy "la somme des particularités phonologiquement pertinentes que comporte une image

phonique".

Le système des oppositions une fois reconnu, on recherchera les graphies les plus appropriées à la représentation des divers phonèmes.

### Problème pratique.

Les phonèmes d'une langue pourront en général être classés en trois catégories lorsqu'il s'agira de les écrire d'une façon pratique.

Les uns, considérés comme identiques à des phonèmes existant en français, seront représentés normalement par les graphies usuelles correspondantes.

D'autres, quoiqu'étrangers au système français, pourront cependant être notés par des groupes de signes très expressifs. C'est ainsi que les consonnes mouillées ou aspirées seront indiquées par l'adjonction de y (si y n'est pas déjà utilisé pour noter la semi-voyelle) ou de h, que la nasale vélaire sera représentée très clairement par ng. La transcription des affriquées et des consonnes à double articulation comportera l'indication de leurs phases successives et on aura par exemple tch, dj, ts, dz, pf, bv, kp, gb, qui sont des graphies tout à fait éloquentes. Avant de recourir aux diacritiques, on exploitera au maximum les possibilités offertes par les combinaisons de signes.

Certains phonèmes enfin, également inconnus du français mais impossibles à décomposer comme dans le cas précédent, devront être représentés d'une manière conventionnelle. Convention ne veut cependant pas dire fantaisie et le symbole choisi pour chacun de ces phonèmes devra être simple. Des signes diacritiques peuvent être employés, mais avec précaution et seulement quand il n'y a pas d'autre ressource. Ainsi par exemple, on préférera noter les fricatives gutturales kh et gh à moins que la présence des occlusives gutturales aspirées dans la même langue ne s'y oppose et rende nécessaire une autre graphie, comme ḫ, ḡ, ou ḵ, ḡ.



Il n'est évidemment pas possible de passer en revue tous les phonèmes particuliers susceptibles d'être rencontrés et de proposer des graphies pour les traduire. Leur représentation ne peut s'établir a priori, elle devra être envisagée séparément dans chaque langue en fonction de l'ensemble de son système phonologique et des signes déjà utilisés pour noter les phonèmes les plus simples.

En déterminant les signes conventionnels, on n'oubliera pas que l'objectif à atteindre est ~~une écriture~~ l'établissement d'une écriture pratique aussi peu éloignée que possible de l'orthographe officielle française et qu'un phonème particulier ne doit être traduit par un signe spécial que si la graphie simple, accentuée ou combinée désignant le phonème français le plus proche est déjà utilisée.

A. Jacquot.